

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



20134797

le,

Déposé / Reçu le

06 NOV. 2020

**au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles**

N° d'entreprise : **0461 423 159**

Nom

(en entier) : **GEVERS LEGAL**

(en abrégé) : **GEVERS MARKS**

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **1060 Bruxelles - Rue de Livourne, 7**

**Objet de l'acte : Délégation de pouvoirs - Renouvellement mandats administrateurs -
Commissaire**

Extrait du Procès-verbal du Conseil d'administration du 29.05.2020:

"Le Conseil d'administration décide de nommer les membres du CODIR ci-après dénommés en qualité de
fondé de pouvoirs dans le cadre de la gestion journalière de la société avec les pouvoirs ci-après :

o Signer les réponses aux appels d'offres ;
o Signer les lettres de mission ;
o Valider l'acceptation des missions ;
o Signer les courriers et engager la société vis-à-vis des confrères ;
o Recevoir pour la société des envois, lettres, colis, recommandés ou non, signer tous les documents,
procès-verbaux, réclamations, refus, accusés de réception concernant ces envois et pouvoir déléguer une
personne à cette fin.

1.Société MDM Management bvba dont le siège social est établi à GRIMBERGSESTEENWEG 5 – 1850
GRIMBERGEN inscrite à la BCE sous le numéro 0878.280.362 et/ou Madame Dominique Marloye, demeurant
à GRIMBERGSESTEENWEG 5 – 1850 GRIMBERGEN – NN : 580910-420.76

2.Société Dedeckel Johan dont le siège social est établi à LANGESTRAAT 44 – 9931 ZOMERGEM inscrite
à la BCE sous le numéro 0670.422.131 et/ou Monsieur Johan Dedeckel, demeurant à LANGESTRAAT 44 –
9931 OOSTWINKEL – NN : 740217-145.40

3.Société K.D.C. Consulting bvba dont le siège social est établi à POELDENDRIES 58 B – 9850
LANDEGEM inscrite à la BCE sous le numéro 0846.719.730 et/ou Madame Katia Declercq, demeurant à
POELDENDRIES 58 B – 9850 LANDEGEM – NN : 820715-140.17

4.Société IPGEVERS B sprl dont le siège social est établi à AVENUE MOSTINCK 111 – 1150 BRUXELLES
inscrite à la BCE sous le numéro 0878.483.567 et/ou Monsieur Benjamin Gevers, demeurant à AVENUE
MOSTINCK 111 – 1150 BRUXELLES – NN : 750226-045.85

5.Société MyHe bvba dont le siège social est établi à ZESTIENBUNDERSTRAAT 62 – 3500 HASSELT
inscrite à la BCE sous le numéro 0690.522.610 et/ou Monsieur Bram Dejan, demeurant à
ZESTIENBUNDERSTRAAT 62 – 3500 HASSELT – NN: 801224-263.05

6.Société Ipster bvba dont le siège social est établi à JULIAAN DIELENSSTRAAT 10 – 2018 ANTWERPEN
inscrite à la BCE sous le numéro 0687.977.052 et/ou Monsieur Pieter De Grauwe, demeurant à JULIAAN
DIELENSSTRAAT 10 – 2018 ANTWERPEN – NN 801224-263.05

7.Société ipCurien dont le siège social est établi à RUE ARTHUR HARDY 19 – 1300 LIMAL inscrite à la
BCE sous le numéro 0675.630.338 et/ou Monsieur Christophe Noël, demeurant à RUE ARTHUR HARDY 19 –
1300 LIMAL – NN : 701003-029.63

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 16/11/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

8. Société DENDRIMO bvba dont le siège social est établi à WILGENLAAN 58 – 2610 WILRIJK inscrite à la BCE sous le numéro 0412.653.935 et/ou Madame Charlotte Cosyns, demeurant à WILGENLAAN 58 – 2610 WILRIJK –

NN : 781120-318.21

9. Société DRONE IP bvba dont le siège social est établi à HOOGLAND 5 – 9031 GENT inscrite à la BCE sous le numéro 0521.961.057 et/ou Monsieur Ewout Vanhecke, demeurant à HOOGLAND 5 – 9031 GENT –

NN : 851029-081.31

MANDAT SPECIAL

Le Conseil d'administration donne mandat spécial et procuration à Me Vincent Horsmans, Me Mohamed Ghayati ou tout autre avocat du cabinet De Caluwé & Horsmans (établi à 1050 Bruxelles, avenue Louise, 283/21), aux fins de procéder à toutes les démarches et formalités découlant des résolutions prises par le présent Conseil d'administration, et plus particulièrement les formalités de publication légale aux annexes du Moniteur belge."

Extrait du Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 26.06.2020:

"L'Assemblée générale décide à l'unanimité :

-De confirmer, au besoin, le renouvellement des mandats d'administrateurs de la SA GEVERS BELGIUM et la SA R PORT pour les exercices 2017, 2018 et 2019.

-D'acter la démission de la SA R PORT de son mandat d'administrateur à dater de ce jour et ce avec effet immédiat.

-De nommer en remplacement de cette dernière, la SA Parfiges (dont le siège social est établi à 1180 Uccle, rue du Doyenné, 108 – Bce : 0450.251.135) ayant pour représentant permanent Madame Gaelle Gevers.

Son mandat prend effet à dater de ce jour. Il est exercé à titre gratuit.

Elle est nommée pour une durée de 3 années de sorte que son mandat prendra fin lors de l'Assemblée générale ordinaire de 2023 statuant sur les comptes de 2022.

-De renouveler le mandat d'administrateur de la SA GEVERS BELGIUM ayant pour représentant permanent Monsieur Pierre Boury et ce, pour une durée de 3 années de sorte que son mandat prendra fin lors de l'Assemblée générale ordinaire de 2023 statuant sur les comptes de 2022.

L'Assemblée générale décide également à l'unanimité :

-De ne pas renouveler le mandat de Commissaire aux Comptes de la société civile sous forme d'une société coopérative à responsabilité limitée, DELOITTE Réviseurs d'Entreprises (BCE : 0429.053.863), dont le siège social est établi à 1930 Zaventem, Gateway building, Luchthaven Nationaal, 1 J, représentée par Monsieur Nico Houthaeve.

-De nommer en qualité de Commissaire aux Comptes la société BST Réviseurs d'Entreprises SRL (BCE : 0444.708.673), avec comme représentant Monsieur Olivier Vertessen, dont le siège social est établi à 1050 Bruxelles, rue Gachard, 88 - bte 16 et ce, pour une durée de 3 années portant sur les exercices 2020, 2021 et 2022 pour un montant annuel indexable de 13.000 € HTVA.

L'Assemblée générale donne mandat spécial et procuration à Me Vincent Horsmans, Me Mohamed Ghayati ou tout autre avocat du cabinet De Caluwé & Horsmans (établi à 1050 Bruxelles, avenue Louise, 283/21), aux fins de procéder à toutes les démarches et formalités découlant des résolutions prises par la présente Assemblée, et plus particulièrement les formalités de publication légale aux annexes du Moniteur belge."

Réservé
au
Moniteur
belge

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 16/11/2020 - Annexes du Moniteur belge

Extrait du Procès-verbal du Conseil d'administration du 26.06.2020:

"Ensuite de quoi, le Conseil d'administration délibère à l'unanimité comme suit :

I.NOMINATION D'UN ADMINISTRATEUR DELEGUE ET PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration décide de désigner et nommer la SA PARFIGES, représentée par Madame Gaelle GEVERS, en qualité de Président du Conseil d'administration et d'administrateur délégué avec tous pouvoirs de représentation de la société dans le cadre de la gestion journalière, pour la durée de son mandat d'administrateur et ce, à compter de ce jour.

II.MANDAT SPECIAL

Le Conseil d'administration donne mandat spécial et procuration à Me Vincent Horsmans, Me Mohamed Ghayati ou tout autre avocat du cabinet De Caluwé & Horsmans (établi à 1050 Bruxelles, avenue Louise, 283/21), aux fins de procéder à toutes les démarches et formalités découlant des résolutions prises par le présent Conseil d'administration, et plus particulièrement les formalités de publication légale aux annexes du Moniteur belge.

Mohamed Ghayati
Avocat
Mandataire